

Informations de base	
<p>2022/2611(RSP)</p> <p>RSP - Résolutions d'actualité</p> <p>Résolution sur un nouvel instrument commercial visant à interdire les produits issus du travail forcé</p> <p>Subject</p> <p>6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Emploi, affaires sociales et inclusion	SCHMIT Nicolas